REPUBLIQUE DU BENIN
@
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
@
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)
@
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTIONS (FASEG)
@

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

***Spécialité* : Analyse des Politiques de Développement**

Thème

MICROFINANCE ET SATISFACTION DES BENEFICIAIRES AU BENIN : CAS DE COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

Soutenu le : 22/12/2020

Par
Lourdes Nepson Yaovi ANATO & Ayou-Kayoum SAKA SIDI

Sous la direction de:

Maitre de mémoire :
ALINSATO Alastaire
Professeur Agrégré des Faculté de Science Economique

Jury
Dr. ADANGUIDI Jean, Président
Mr HOUNKPE GASTON, membre
Mr ADANGBEDOU Julien, membre

ANNEE ACADEMIQUE : 2018-2019

Avertissement

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce document. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Dédicace

- A mon père Maurice ANATO
- A ma mère Christine MEDOPKONOU-SAH

Lourdes Nepson Yaovi ANATO

Dédicace

- A mon père Aboubakari SAKA SIDI
- A ma mère Fati ADAM TORE

Ayou-Kayoum SAKA SIDI

Remerciements

Nos remerciements et notre profonde gratitude vont à l'endroit de :

- ✓ Professeur Dénis ACCLASSATO, le doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) et tout le corps professoral de la FASEG pour la qualité de la formation reçue au cours de nos années d'étude.
- ✓ Professeur Alastaire ALINSATO, notre maitre de mémoire qui, malgré ses multiples occupations, a bien voulu accepter diriger ce travail. Vos orientations nous ont permis de mener à bien notre étude.
- ✓ Monsieur Fidèl SALIGA qui, malgré ses multiples occupations, a bien voulu accepter diriger ce travail.
- ✓ Monsieur Elisée DAHOU, ingénieur statisticien économiste et cadre à la CNSS, pour les différentes corrections.
- ✓ Monsieur Justin GODE, technicien des travaux statistiques
- ✓ Nous exprimons également notre reconnaissance aux personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude.

Liste des Tableaux

Tableaux	Titres	Pages
Tableau 1	Synthèse de la recherche documentaire	17
Tableau 2	Listes des variables	23
Tableau 3	Statistiques descriptive des variables	29
Tableau 4	Résultats d'estimation	31

Liste des graphiques

Graphiques	Titre	Page
Graphique 1	Proportion des clients satisfaits	26
Graphique 2	Répartition des bénéficiaires selon le sexe	27
Graphique 3	Répartition des bénéficiaires selon la religion	27
Graphique 4	Répartition des bénéficiaires selon le statut matrimonial	28
Graphique 5	Répartition des bénéficiaires selon l'activité exercée	28

Liste des sigles et abréviations

ADAPAMI : Projet d'Appui au Développement, à la Professionnalisation et à l'Assainissement de la Microfinance

AGR : Activité Génératrice de Revenus

ANSSFD : Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

APHEDD : Association pour la Promotion de l'Homme et la Protection de l'Environnement pour un Développement Durable

BAVEC : Base Villageoise d'Epargne et de Crédit

BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CGAP : Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel

CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole

CNM : Comité National de Microfinance

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

CSSFD : Cellule de Surveillance des Structures Financières Décentralisées

CSSFASM : Comité de Stabilité Financière et d'Assainissement de Secteur de la Microfinance

DANIDA : Agence Danoise pour le Développement International

DMSFD : Direction de la Microfinance et des Systèmes Financier Décentralisés

DPDM : Document de Politique de Développement de la Microfinance

DPMF : Direction de la Promotion de la Micro Finance

EMICOV : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages

FECECAM : Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel

FENU : Fonds d'Equipement des Nations Unies

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FINADEV : Financial Development

FNM : Fonds National de Microfinance

IMF : Institutions de Microfinance

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PADME : Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de la Micro Entreprise

PAPME : Agence de Promotion et d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

USAID : Agence des Etats-Unis pour le Développement International

RESUME

Cette étude s'attache à l'analyse de la satisfaction des bénéficiaires des services de microfinance. L'enquête a été réalisée à Abomey-calavi sur un échantillon de 108 bénéficiaires. Nous avons procédé à une analyse descriptive et multivariée. Un modèle probit a été utilisé. L'analyse des données à l'aide du logiciel STATA et SPAD nous a permis de dégager que 91% des clients des Institutions de Microfinance (IMF) sont satisfaits. L'étude a révélé que les bénéficiaires des micros crédit majoritairement sont des femmes. En outre, La clientèle des IMF recrute principalement les personnes exerçant une profession libérale et les bénéficiaires instruits ont plus de chance d'être satisfaits que les clients n'ayant pas fréquentés. Ceci s'explique par le fait que les clients instruits utilisent beaucoup plus leurs crédits pour financer des activités génératrices de revenu. Par ailleurs, l'étude montre que les clientes exerçant la profession ménagère ont moins de chance d'être satisfaite des services de microcrédits fournis par les IMF. Il ressort aussi, que pénalité réduit la probabilité pour les clients d'être satisfaits des services de microcrédits.

Mot clés : Crédit, activités génératrices de revenu, microcrédit.

ABSTRACT

This study focuses on the analysis of the satisfaction of beneficiaries of microfinance services. The survey was carried out in Abomey-Calavi on a sample of 108 beneficiaries. We carried out a descriptive and multivariate analysis. A probit model was used. Analysis of the data using STATA and SPAD software enabled us to identify that 91% of the clients of Microfinance Institutions (MFIs) are satisfied. The study found that the majority of microcredit beneficiaries are women. In addition, MFI clients mainly recruit professionals and educated beneficiaries are more likely to be satisfied than clients who have not attended. This is explained by the fact that educated clients use their credits much more to finance income-generating activities. Furthermore, the study shows that clients working in the household profession are less likely to be satisfied with the microcredit services provided by MFIs. It also appears that the penalty reduces the likelihood of clients being satisfied with microcredit services.

Keywords: Credit, income generating activities, microcredit.

Sommaire

INTRODUCTION…….……..……..…....1

CHAPITRE 1 : Cadre théorique …….…….... 3

CHAPITRE 2 : Analyse et interprétations des résultats …..……..…….…...26

CONCLUSION ….……..……...35

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES……46

INTRODUCTION

La microfinance constitue un puissant outil de développement ayant le potentiel d'atteindre les populations pauvres, d'élever leur niveau de vie, de créer des emplois, de créer la demande pour de nouveaux biens et services et de contribuer à la croissance économique (Rimtebay et Tabo, 2015). La microfinance se définit par sa cible, son objet, ses fonctions, sa visée. Elle cible la population défavorisée (pauvres) exclues de l'accès aux systèmes financiers classiques. Son objet est de lutte contre la pauvreté (instrument parmi d'autres, utilisé en soi ou intégré dans un projet ou programme). Ses fonctions financières sont l'épargne, le crédit, et l'assurance développées en dehors du système financier formel ou bancaire classique. Sa visée est le développement ou la création d'activités économiques rentables et pérennes, ainsi que l'accroissement des ressources des ménages. Son impact consiste à comprendre, à mesurer, à évaluer ses effets. En d'autres termes, il désigne l'ensemble des processus dont la finalité est de déterminer quels changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, sont survenus dans un espace donné à la suite de l'intervention d'une institution de microfinance (Fouillet, 2004). C'est donc une des relations de cause à effet entre l'institution de microfinance (IMF) et son milieu environnant.

La performance sociale devient alors une préoccupation centrale pour une majorité des acteurs de la microfinance. Trois dimensions témoignent de sa transformation : diversification des investissements, utilisation croissante et innovante des nouvelles technologies et multiplication des services financiers et non-financiers offerts. En 2016, un an après l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Baromètre rappelle que la microfinance favorise l'accès aux crédits, mais aussi aux services de santé, d'agriculture, d'éducation, d'énergie ou d'habitat. L'effort à faire pour atteindre les ODD d'ici à 2030, estimé à 5 000 milliards de dollars par l'ONU, nécessite en effet que l'ensemble des investisseurs se mobilisent pour la construction d'un monde plus durable (Baromètre, 2019).

Malheureusement, on a constaté que la plupart des IMF manquait de prêts pour les très pauvres. Néanmoins, il semble que la microfinance ait considérablement affaibli les marchés du crédit informels en détruisant le servage de la dette et l'usure dans certaines sociétés agraires. Ainsi, la microfinance a un impact modernisateur.

Face à cette réalité, il revient aux Etats africains de rechercher les facteurs qui déterminent la satisfaction des bénéficiaires dans leurs économies.

Ce document s'articule autour de trois chapitres. Le premier est essentiellement consacré au cadre théorique de l'étude, la problématique et la revue de littérature. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie. Le troisième chapitre est consacré aux résultats et à leurs analyses suivi des suggestions.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre expose la revue théorique sur les questions de satisfactions des bénéficiaires des microcrédits. Il définit aussi la démarche méthodologique adoptée et montre essentiellement l'intérêt scientifique du sujet énonçant le problème, les objectifs et les hypothèses de recherche.

1.1 Contexte et justification

La microfinance est une offre de services financiers destinée aux populations les plus démunies, habituellement exclues du système bancaire traditionnel par manque de garanties (pas de revenus, pas de patrimoine). Ils concernent en général les populations pauvres des pays en développement. De façon plus générale, la microfinance se réfère à une vision du monde où « un maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds». Le secteur de la microfinance englobe un certain nombre d'institutions privées ou publiques, formel ou informel. Compte tenu du fait que la misère s'accentue au fur et à mesure que la population augmente. Elle naît pour répondre au besoin de réduction de la pauvreté dans les pays du Tiers-Monde.

Après le déclin des banques et des institutions de finance béninoises dans les années 80, c'est en juillet 1993, après la réhabilitation de l'ancienne Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) qu'a vu le jour la première véritable institution de micro finance dénommée la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle (FECECAM). Au cours de la même année sont créés les projets PAPME et PADME pour amortir les effets sociaux du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Le Projet d'Appui au Développement de micro entreprises "PADME" (devenus tous deux associations depuis 1999) étaient des initiatives du gouvernement béninois, financées par la Banque Mondiale, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour compenser les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel.

1-2 Typologie des IMF

Le secteur de la microfinance se caractérise par une diversité de formes des prestataires de services. Lorsque l'on considère le mode d'activité, les IMF peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

Les institutions d'épargne et de crédit : Il s'agit de l'ensemble des institutions qui proposent à la fois des produits de crédit et des facilités d'épargne volontaire. Les institutions d'épargne et de crédit regroupent les mutuelles et coopératives d'épargne et de crédit ainsi que les groupements d'épargne et de crédit. Les coopératives d'épargne et de crédit sont des groupements de personnes, dotés de la personnalité morale, sans but lucratif et à capital variable, fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelles. Leur objet principal est de collecter l'épargne de leurs membres et de leur octroyer du crédit. La mission de ces coopératives d'épargne de crédit est de collecter l'épargne locale, pour octroyer du crédit à ses membres. Ces crédits sont utilisés à des finalités sociales (funérailles, mariage…) mais aussi productives (agriculture, élevage, petit commerce).

Les institutions de crédit direct : Ce sont des institutions qui octroient uniquement des crédits à partir de leurs ressources propres ou de lignes de crédits dont elles peuvent bénéficier auprès de partenaires financiers locaux ou étrangers. Des sociétés privées proposent également des services financiers. Elles peuvent être des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilités limitée. Elles cherchent notamment à rémunérer le capital de leurs actionnaires. Dans cette catégorie, on peut regrouper la plupart des associations et des sociétés de microfinance.

Les structures et projets à volet microfinance : Ils regroupent aussi bien les Organisations Non Gouvernementales (ONG à volet microfinance) que les initiatives Gouvernementales à volet microfinance. Les ONG et les services de l'État mettent également en place des projets de microcrédit. Pour lutter contre la pauvreté, ces projets cherchent à appliquer des taux d'intérêts faibles, voire nuls, ce qui peut nuire aux autres acteurs du secteur. Il ressort que les ONG sont particulièrement financées par les bailleurs de fonds internationaux, d'où elles tirent le maximum de leurs ressources. Les initiatives de ce type opèrent soit directement sur le terrain, soit par le relai d'autres types d'IMF.

1.3 Problématique

La crise du système économique et financier, a entraîné la liquidation de bon nombre de banques classiques. L'urgence de réaménager le système bancaire a donné naissance aux premières mutuelles d'épargne et de crédit. Ces premières mutuelles d'épargne de crédit ont pour vocation de secourir les populations exclues par le secteur formel. Ce sont des institutions spécialisées censées offrir des services de finance à proximité aux défavorisés des villes et des zones rurale (IMF). La microfinance est un levier de dynamisation de l'activité économique.

La microfinance, se définie comme « activité d'offre de service financiers (épargne, crédit, assurance, etc.), à destination des plus pauvres qui n'ont pas accès aux institutions financières classiques et sans activité salariale régulière». Elle présente une série de possibilités passionnantes pour l'extension des marchés du crédit, réduire la pauvreté et favoriser le changement social (Armendariz et Morduch, 2010)

Les analyses dites optimistes sont celles qui concluent un effet positif de la microfinance sur le bien-être des bénéficiaires. Dans cette lignée, on relève, sans exhaustivité, les travaux de Holcombe (1995) et Khandker (1998) soutiennent au regard de l'expérience des Grameen Bank que la microfinance est un moyen efficace de l'amélioration des conditions de vie des plus démunis.

De manière un peu plus nuancée, Rosenberg (2010) fournit l'évidence d'un effet positif de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vies des plus pauvres mais aussi des bénéficiaires. Il note cependant que ces effets se confinent au niveau des pauvres ayant accès aux services de la microfinance. Khandker et Samad (2013), quant à eux affirment que les microcrédits des effets positifs sur les revenues et la consommation.

Tous ces auteurs affirment que les microcrédits influencent positivement le bien-être des bénéficiaires. Globalement, l'accès au microcrédit contribue à l'augmentation de la part des dépenses consacrées à l'alimentation des bénéficiaires indiquant ainsi une amélioration de leur niveau de vie.

Certains travaux montrent l'effet positif de la microfinance mais affirment qu'elle ne touche pas les plus démunis. Dans un cadre plus général, Mosley et Hulme (1998) constatent, en étudiant treize structures de microfinance dans les pays en développement que le revenu des ménages tend à croître, mais à taux décroissant.

En partant de l'idée de la théorie négative de l'impact de la microfinance. Dichter (2007), Helies (2007) et Wampfler (2002) indiquent que la microfinance a des impacts négatifs sur les bénéficiaires. Ces effets relèvent essentiellement de la saturation du marché local, d'une part, et du surendettement lorsque l'emprunteur perçoit plusieurs prêts de prêteurs différents. A cet effet, l'expérience de Tchibanga n'a pas eu un impact significatif durable sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et se serait détournée de l'objectif de l'Etat. Une telle situation fait écho à l'analyse réalisée de façon descriptive par Koloma (2010). A partir d'un niveau donné (de crédit ou de durée de participation), de nombreuses femmes ayant bénéficié du microcrédit, connaissent au cours de leur euphorie des périodes de grandes désillusions.

Ainsi, au lieu de voir leur situation économique et sociale s'améliorer, elles connaissent l'effet inverse. Cela signifie que le fait de disposer d'un revenu n'est pas automatiquement source de bien être, l'effet peut être transitoire.

En 2018, ce sont 139,9 millions d'emprunteurs qui ont bénéficié des services des IMF, contre seulement 98 millions en 2009. Parmi ceux-ci, on compte 80% de femmes et 65% d'emprunteurs ruraux, des proportions restées stables au cours des dix dernières années, malgré l'augmentation du nombre d'emprunteurs. L'Asie du Sud continue de dominer la microfinance mondiale. En réalité l'Asie est la région qui comporte le plus grand nombre d'emprunteurs (85,6 millions en 2018), emprunteurs dont la quantité croît plus vite que dans les autres régions (+13,8% entre 2017 et 2018). Elle compte d'ailleurs les trois premiers marchés en termes d'emprunteurs, l'Inde, le Bangladesh et le Vietnam. Enfin, l'encours total des IMF africaines a enregistré une hausse de 56% depuis 2012, tandis que le nombre d'emprunteurs connaissait une augmentation de 46% sur la même période pour atteindre 6,3 millions de personnes en 2018. Malgré les efforts des gouvernements qui se sont succédés depuis lors et qui ont mises en œuvre avec l'aide des partenaires aux développements beaucoup de réformes pour relancer l'économie et réduire la pauvreté, le Benin continue d'enregistrer une faible croissance économique et un faible niveau de revenu par habitant. On note également qu'au 31 décembre 2017, le nombre total de SFD autorisés est de quatre-vingt-dix-neuf (99). A savoir quatre (04) SFD constitués sous forme de société, soixante-seize (76) SFD de type mutualiste ou coopérative y compris les trois (03) réseaux et dix-neuf (19) SFD constitués sous forme associative ou ONG. On compte cinquante-sept (57) SFD selon le dernier recensement. Le nombre de client est passés de 1.934.640 en mars 2017 à 2.234.356 en mars 2018 soit une croissance de 15,5%.

La microfinance est une technique de financement qui emploie dans un contexte particulier et à destination du publics. Elle peut avoir des effets positifs pour certains et négatifs pour d'autres. Les IMF font face continuellement à des non-remboursements des prêts octroyés à leurs clients. Or leur responsabilité première est d'offrir des services financiers répondant effectivement et efficacement aux besoins des populations. Pour pallier à ce problème un système de majoration a été mis en place. Ces pénalités ont des effets négatifs mais aussi positifs selon l'approche d'étude.

Au regard de tout ce qui précède, une question fondamentale de recherche se pose: la microfinance satisfait-t-il les bénéficiaires au Bénin ? Quel est l'effet de la profession exercée par les bénéficiaires de prêts sur leur propre satisfaction ? Quel est l'impact de la pénalité sur la satisfaction des bénéficiaires ?

1.4 Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'analyser la satisfaction des bénéficiaires des services de microfinance au Bénin.

Objectif spécifique 1 : Déterminer l'impact de la profession sur l'octroi du crédit ;

Objectif spécifique 2 : Analyser l'effet de la pénalité sur la satisfaction des bénéficiaires des services de microfinance ;

1.5 Hypothèses

Eu égard aux objectifs évoqués ci-dessus, nous nous permettons de formuler les hypothèses de la présente étude de recherche de la manière suivante :

Hypothèse 1 : la profession influence positivement l'octroi du crédit.

Hypothèse 2 : la pénalité influence négativement la satisfaction des bénéficiaires des IMF du Bénin.

1.5 Revue de littérature

Il est présenté dans cette section, des théories et études antérieures de certains auteurs sur les différents aspects de ce thème.

1.5.1 Clarification des concepts

1.5.1.1 Microfinance

Pour Lelart (2006), la microfinance est définie comme étant « …un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter d'une banque. Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas. Il est souvent demandé pour développer une activité génératrice de revenus, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer. Pour Messomo (2013a, b) la microfinance se définit comme un ensemble de services financiers et non financiers constitué du microcrédit, de la micro épargne, de la micro assurance, des transferts de fonds, des services de conseil, de santé, de formation, de nutrition

et de renforcement de capacités offerts aux populations pauvres, vulnérables et marginalisées des services bancaires traditionnels.

Plusieurs concepts sont employés pour parler de la microfinance. Selon le (DPDM 2015-2018). La Microfinance désigne l'offre de services financiers aux clients exclus par les banques ou ne présentant pas suffisamment de garanties pour accéder aux services bancaires. Ces services financiers, qui visent les segments inférieurs du marché, englobent l'épargne, le crédit, les transferts, la micro-assurance… La microfinance apparaît de plus en plus comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine. Les objectifs visés sont multiples : augmenter les revenus des femmes et faciliter leur indépendance financière, stabiliser et professionnaliser leur activité entrepreneuriale, mais aussi et surtout, améliorer leur statut au sein de la famille, renforcer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes, ou encore favoriser leurs capacités d'auto-organisation et donc de revendication. La microfinance apparaît en quelque sorte comme un moyen d'augmenter l'autonomie et la liberté réelle des plus pauvres et notamment les femmes.

Selon Attali (2007) président de la planète Finance « aux côtés des trois piliers du développement que sont la démocratie, l'éducation et les infrastructures, la microfinance est de plus en plus considérée comme un instrument clé de la lutte contre la pauvreté. Elle s'adresse à des personnes à faibles revenus n'ayant pas accès aux institutions financières classiques et sans activités salariales régulières ». D'après le site planète finance, la microfinance est un outil de lutte contre la pauvreté et opère principalement dans le champ économique par le développement des activités génératrices des revenus.

1.5.1.2 Institution de microfinance (IMF)

La microfinance regroupe toutes les activités qui consistent à offrir aux personnes pauvres des services financiers et non financier de proximité adapté à leur besoins. Selon le (DPDM 2015-2018) Une Institution de Microfinance (IMF) est un Prestataire de Services Financiers (PSF) spécialisé en microfinance. Elle est une entreprise financière qui doit, à terme, couvrir ses dépenses et dégager une marge sans appui extérieur pour être viable et continuer à offrir ses services. En outre, les clients des IMF ont besoin des services financiers pour, entres autres, sécuriser leurs disponibilités et mener principalement des activités économiques. Les IMF sont des institutions censées offrir des services de proximité aux défavorisés des villes et zones rurales. Elle s'inspirer de la Gramen Bank développé au Bangladesh par Yunnus (2006). Elles se distinguent essentiellement des banques et établissement financier par l'absence de capital

social. Les IMF étaient autrefois régies par la loi sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) ou loi parmec. Mais depuis le 21 mars 2012, la loi parmec a connu une modification et devient la loi N•2012-14 du 21 mars portant réglementation des SFD en république du Bénin. Le secteur de la finance décentralisée au Bénin est composé de deux (02) catégories de SFD tel que défini la loi N°2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des SFD en république du Bénin :

- ICEC : représente l'ensemble des institutions coopératives ou mutualiste qui collectent l'épargne et octroient de crédit ;
- Autre SFD : regroupent les autres institutions qui collectent l'épargne et octroient de crédit ou qui octroient seulement le crédit.

Selon les praticiens, les IMF désignent un réseau d'institutions qui s'apprécie par rapport à leurs structures de base et leur simplicité qualitative et quantitative. Dans cette optique, les IMF sont des institutions qui se distinguent par de petits montants de crédit par la durée de remboursement ainsi que la nature des montants mobilisés sous forme d'épargne. Elles exercent leurs activités par opposition aux procédures administratives des banques en développant une finance de proximité.

1.5.1.3 Les différents types de services

Les structures de microfinance offre deux types de prestations que sont les services financiers et les services non financiers.

1.5.1.3.1 Les services financiers

Les services d'épargne : ces services permettent de mobiliser les ressources locales nécessaires au financement de la croissance des activités locales via les opérations de micro prêts ou microcrédit.

Les services de microcrédit : ces services permettent de mettre des revenus anticipés à la disposition des petits agents économiques de la localité en vue de financer leurs besoins d'investissement. Les programmes de microcrédit peuvent être classés en trois approches en matière de prêts : les prêts individuels ; les prêts aux groupes de solidarité (10 personnes) et les prêts aux banques villageoise (30 personnes).

1.5.1.3.2 Les services non financiers

Ces services sont constitués de programmes de formation es des services sociaux d'appui au programme de microcrédit. Il faut donc en revanche tenir compte du fait que la microfinance

repose non seulement sur des services financiers, tels que l'épargne, l'assurance ou les transferts, mais aussi sur des services non financiers, tels que la formation de base, la formation professionnelle, la formation à la gestion financière, ou l'accompagnement.

1.5.1.4 Bénéficiaire

Selon le dictionnaire juridique: le bénéficiaire est la personne qui, en vertu de la loi, d'un règlement, d'un contrat ou même, de fait, dispose d'une situation particulière et avantageuse dont il tire un intérêt. Dans certains cas, le mot est synonyme de titulaire. Ainsi on peut se trouver bénéficiaire d'un prêt, d'une pension de retraite, d'un gage, d'un plan de relance, de stocks options, d'un avantage salarial, d'un legs ou d'un marché de travaux.

Le bénéficiaire de microcrédit est une personne dont les revenus sont faibles et qui n'a pas accès aux institutions financières formelle faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions (documents d'identité, garantie, dépôt minimum, etc.). Il / elle mène généralement une activité génératrice de revenu (AGR) dans le cadre d'une entreprise familiale.

Les bénéficiaires du microcrédit qui sont des personnes pauvres (vivant en milieu rurale pour la plupart, urbain) ou à faibles revenus qui ne peuvent guère accéder aux prêts des banques « classiques » puisqu'ils sont jugé par ces dernières trop risqués en raison de leurs difficultés à fournir une garantie réelle. Ils s'adressent aux IMF pour pouvoir investir afin de développer une activité rentable qui leur assure des rentrées financières régulières et à moyen terme une « sortie » de la pauvreté.

Dans les zones rurales, ce sont souvent de petit paysans, des personnes qui transforment à très petit échelle les produits alimentaires (épices, conserves...), des artisans ou de petits commerçantes.

Dans les zones urbaines, la clientèle est plus diversifiée : petits commerçants, prestataire de service, artisans, les agents du secteur public. On les dénomme généralement sous le terme de micro entrepreneur. La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur informel et ou non structuré.

1.5.1.5 Microcrédit

Plusieurs définitions sont accordées au terme « microcrédit », nous avons souligné les plus importantes :

Selon Yunus (1997) : « Le microcrédit est un système d'aide sociale qui consiste à attribuer des prêts de très faibles montants à des entrepreneurs ou des artisans considérés comme insolvables par le système bancaire formel, ne pouvant donc pas avoir accès à des prêts bancaires classiques. Il a essentiellement tendance à se développer dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de microprojets ».

Selon le crédit lyonnais : « Le microcrédit consiste à prêter de petites sommes d'argent à des personnes qui n'ont pas accès au circuit bancaire classique et qui ont un projet de création d'entreprise ».

Selon la Banque mondiale (2000) : « Le microcrédit consiste à offrir à des familles en situation de précarité économique un crédit de faible montant pour les aider à s'engager dans des activités productives ».

Selon Verbeeren et Lardinois (2003) : « Le microcrédit est un outil financier destiné aux micro-entrepreneurs, présentant des lacunes d'adaptation au marché et proposé par des partenariats d'opérateurs, partenariats permettant de prendre en charge les dimensions sociales, économiques et financières de l'entrepreneuriat ».

Le microcrédit est donc particulièrement lié à l'activité des travailleurs du secteur informel. Il est local et proche des individus. Il soutient les petits commerces, les achats de matériels et de bestiaux pour les exploitations rurales ou d'équipement pour les artisans.

Blondeau (2006) croit que, outre le microcrédit, la microfinance inclut l'épargne, les services d'assurance, de transferts d'argent ; ce sont des produits adaptés aux besoins des familles pauvres d'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie, de l'Europe et des États-Unis ».
Il existe cependant deux types de microcrédit : le prêt solidaire et le prêt individuel. Le prêt solidaire appelé aussi le prêt collectif est un modèle de microcrédit. Elles sont de petites sommes d'argent accordé à un groupe composé généralement de cinq emprunteurs. Ces prêts sont pour la plupart sans garanties matérielles de ces individus. Ces derniers se portent mutuellement caution dans le sens où si l'un des membres ne rembourse pas son prêt, les autres doivent le faire pour lui. La pratique du prêt solidaire a vu le jour à la fin des années 1970 et au début des 1980. Elle a été largement utilisée et accepter par la majorité des organismes fournissant des microcrédits. Quant au prêt individuel comme son nom l'indique est octroyé à une seul personne. Il s'agit d'un prêt selon lequel la personne garante de soi-même.

Il reçoit une somme d'argent et doit la rembourser à échéance avec des intérêts. Il sert à financer un projet en particulier. L'analyse des dossiers de crédit et les garanties présentées par le client relèvent de la plus haute importance dans le cas du crédit individuel.

1.5.1.6 Crédit

Etymologiquement le mot crédit vient du latin « credere » qui signifie croire, avoir confiance. C'est dans ce contexte que Albertini et Silema (2002) définissent le crédit comme un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèce Consenti en contre parti d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance.

Selon Lancelin (2001), le crédit est « une entente entre le prêteur et l'emprunteur qui anticipent les résultats évalués d'une opération. Le crédit est basé sur la confiance mutuelle ». Les crédits octroyés par les IMF sont pour la plupart destinés à l'investissement. Aucune IMF béninoise n'octroie de crédits à la consommation. Selon le (DPDM 2015-2018), les crédits sont essentiellement de court terme. Elle varie entre 6 et 12 mois en moyenne. Les taux débiteurs effectivement appliqués par les SFD sont en général de 2% le mois. Cependant, les modalités de calcul se différencient : taux constant, dégressif et perception ou non de commissions, considérations sur l'épargne détenue en fonds de garantie. Les garanties prises sont multiples : épargne nantie, cautionnement, nantissement. La garantie foncière ou immobilière est demandée dans le cas des crédits de montant relativement élevé. Le montant de crédit accordé au client dépend la taille du SFD, de sa localisation et de l'activité à financer. Les crédits sont destinés aux secteurs d'activités commerciales, agricoles et artisanales.

L'importance de ces crédits pour le développement économique n'est plus à démontrer. Sur le plan commercial, les crédits jouent un rôle capital dans la distribution des produits tout agricole que manufacturiers et dans le développement des services. Les crédits ont en général une durée comprise entre un et douze mois. Les IMF ne financent ni les moyen ni le long terme. Les crédits les plus longs sont la plupart du temps destinés à financer le secteur agricole. Il s'agit en fait de se conformer au cycle de production agricole, qui dure des fois au-delà d'une année.

Selon le PNUD (1995), « Les taux d'intérêts bonifiés rendent le capital artificiellement peu cher, favorise son gaspillage, démobilise l'épargne et n'est pas soutenable à long terme par l'État une fois que le contrat avec les bailleurs de fonds vient à terme ». Il est donc important de financer le crédit avec de l'argent chaud pour accroître le sens de responsabilité des emprunteurs et améliorer le taux de remboursement des prêts. Il s'avère donc nécessaire pour les SFD de

procéder à un réglage subtil entre les fonctions : épargne et crédit, qui constituent les activités principales du système, tout en s'assurant du remboursement des crédits par une analyse approfondie des garanties.

1.6 Revue empirique

1.6.1 Relation entre satisfaction et le corps de métier

Ces dernières années, les études d'impact en microfinance ont commencé à adresser plus systématiquement l'impact du crédit au niveau des ménages bénéficiaires.

L'analyse d'impact de la microfinance suggère que la majorité des emprunteurs qui possèdent déjà des actifs (ou des compétences en affaires et une éducation) ont plus de chances de réussir. Par conséquent, lorsque Easterly (2006) qualifie les IMF de «chercheurs», il convient de rechercher les petites entreprises existantes dans le secteur informel, et non les très pauvres sans atouts ni compétences entrepreneuriales. Le battage publicitaire autour de la microfinance présente le risque que les besoins des micro-entreprises du secteur informel ne soient pas suffisamment pris en compte. Les propriétaires exploitants de ces micro-entreprises ont déjà prouvé leur sens des affaires, mais ils sont confrontés à de nombreuses contraintes, allant de l'incapacité d'accéder au marché du crédit formel à la commercialisation de leurs produits. Ces entreprises doivent être soutenues par un accès facile au crédit et à d'autres services financiers (assurances, par exemple).

Boungou-Bazika et Balongana (2015), les données de l'enquête ont montré que la grande majorité des entrepreneurs s'orientent vers le commerce. Cette tendance est plus forte chez les entrepreneurs femmes comparativement aux entrepreneurs hommes. Lorsque le montant du microcrédit augmente, le choix tout en restant majoritaire pour le commerce connaît une orientation vers d'autres secteurs qui sont l'agriculture et les services. S'agissant de l'artisanat, les données montrent qu'une infime minorité seulement investit les fonds provenant du microcrédit dans ce secteur. En effet, l'investissement dans une AGR procure aux ménages pauvres des moyens leur permettant de réduire leur vulnérabilité. Si seulement si cette activité perdure, comporte une certaine rentabilité et n'engendre pas de fortes inégalités au sein des bénéficiaires.

Selon Baya et Nassima (2018), les résultats tirés de cette recherche nous ont permis aussi de constater, qu'avant l'octroi du microcrédit 62.5% des bénéficiaires enquêtés étaient exclus du marché du travail, 12.5% d'entre eux travaillaient informellement, et 18.75% qui représentaient

des artisans et seulement 06.25% étaient des agriculteurs. Par ailleurs, Ces résultats sont confirmés par l'étude Kendo et al, qui montre qu'au Cameroun. Un résultat assez important de cette étude est la révélation de l'existence, d'une relation positive entre l'accès aux crédits et la productivité agricole des petits exploitants. Les données empiriques indiquent qu'un exploitant ayant accès aux microcrédits augmenterait sa productivité d'environ 29 % par rapport à celui qui n'y a pas eu accès.

Selon EMICOV (2015), La quasi-totalité des demandes de crédit (87,0%) adressés aux institutions de microfinance a été sollicité par les travailleurs du secteur privé informel et 8,4% pour les travailleurs du secteur public. La majorité des crédits sont accordés à des personnes exerçant dans la branche «commerce et restauration» (42,8%), «industries» (21,0%) et «l'agriculture, l'élevage et la pêche» (16,9%) et « transport et communication » (2,5%) et « autres services » (14,5%). Les crédits accordés sont dans la majorité des cas satisfaisants. En effet, 84,5% des crédits octroyés en 2015 ont satisfait les besoins de la population contre 88,4% en 2011 et 68,2% en 2010. Ce niveau de satisfaction est le résultat d'une amélioration du processus de sélection des dossiers dont l'implication est taux élevé de satisfaction avec les crédits accordés.

1.6.2 Relation entre pénalité et satisfaction

La microfinance est une technique de financement qui emploie dans un contexte particulier et à destination du publics.

Elle peut avoir des effets positifs pour certains et négatifs pour d'autres. La première responsabilité des SFD est d'offrir des services financiers répondant effectivement et efficacement aux besoins des populations. Certain affirmeront que la pénalité à un effet positif sur l'IMF et sur les bénéficiaires. Du point de vue de l'IMF, elle permet de réglé les problèmes d'aléas morale, de sélection adverse et d'asymétrie d'informations. La pénalité contribue à augmenter les ressources SFD. Du point de vue du bénéficiaire et du prêt octroyé. Quand il s'agit d'un prêt individuel en cas de non payement les clients sont majorés par la pénalité. Habituellement si la pénalité a payé est élevé, elle réduire le bénéfice de l'activité pratiquer et la satisfaction. Pour certaine institutions la pénalité varie en fonction du montant octroyé. Souvent pour ceux qui font les pratiques de l'usure la pénalité et le taux d'intérêt font que les clients sont endettés toute leur vie.

Selon Koloma (2010), chaque bénéficiaire ayant accès au microcrédit, met en œuvre une stratégie afin d'utiliser à bon escient ce crédit. Individuellement, les clients des SFD font face à des contraintes économiques et sociales qui fragilisent en permanence leurs capacités. Lorsque la structure et le mécanisme du microcrédit n'y sont pas adaptés, les possibilités de dégradation du bien-être du bénéficiaire sont alors révélatrices. Les retombées positives attendues des services micro financiers sont contrariées. La structure du microcrédit et son mécanisme risquent de devenir inefficaces, à travers des effets pervers, et de rendre les bénéficiaires encore plus vulnérables.

Acclassato (2008), montre que les exigences de pérennité des IMF qui justifient un taux d'intérêt élevé pouvant garantir leur viabilité s'opposent à la faible rentabilité des projets financés, limitant ainsi l'impact des IMF sur la réduction de la pauvreté. De même, la microfinance ne parvient pas à tirer les très pauvres de la pauvreté à cause du niveau élevé des taux d'intérêt (World Bank, 2000). Le microcrédit tel qu'il est pratiqué aujourd'hui par la microfinance aggrave la situation d'endettement et de pauvreté des très pauvres.

Le concept du prêt de groupe est l'innovation la plus significative. A l'échéance de remboursement lorsqu'un des membres n'arrive pas honorer ses engagements, il se fait une répartition à proportion égale tout le groupe avant de rembourser. La solidarité traduit généralement l'idée d'unité, d'entraide, elle rappelle cet adage si souvent utilisé de « un pour tous, tous pour un ». Ainsi les groupes solidaires sont plus satisfaire et pénible aux yeux de l'IMF que d'être seul en cas de pénalité. Car elle assure un contrôle mutuel et une forme de pression supplémentaire très efficace qui encourage chaque individu à respecter les temps de délai des paiements (sans quoi il pénaliserait ses pairs). Cela crée également un climat de solidarité au sein du village, un sentiment de fierté et d'accomplissement, la sensation qu'ensemble ils peuvent progresser économiquement et développer leur région. De plus, on parle de garantie sociale (Besley et Coate, 1995).

Les conséquences d'un non remboursement a un impact négatif sur la qualité de prestations des SFD vis-à-vis des clients. La Mais aussi de la part du groupe ou même de la société à laquelle l'individu appartient, entraînant ainsi une difficulté à faire des affaires avec les autres membres de la communauté à moyen ou à long terme. Toutes ces conditions défavorables ont pour conséquence de fragiliser davantage les nouvelles entreprises qui luttent pour survivre, et provoquent une instabilité financière chez l'entrepreneur ayant une répercussion directe sur son

environnement familial et son stress personnel (Guérin, 2002).

La grande question que l'on se pose au niveau de la littérature est : comment dire si l'institution réussit sa mission ou s'il existe une déviation causée par ces nouvelles pratiques visant la profitabilité ? Nous pouvons affirmer que les SFD visent un double objectif qui est, d'une part, d'atteindre un maximum de personnes dans le besoin et d'autre part, de devenir autosuffisantes financièrement (Saab, 2015).

1.7 Base de sondage

Dans le cadre de notre travail, nous limitons notre étude à la commune d'Abomey-Calavi. La commune ciblée regorge de beaucoup d'arrondissements, constitués de milieux urbains et ruraux. On retrouve dans cette commune les SFD présentant un encours de dépôt ou un encours de crédit atteignant deux milliards (2.000.000.000) de FCFA sur deux exercices consécutifs (PADME, FINADEV, SIAN'SON, PEBCo-BETHESDA, VITAL FINANCE, ALIDé, et la caisse de base affilié au réseau FECECAM : CLCAM d'Abomey-Calavi). Cet échantillon de SFD représente près de 86,7% de l'encours de crédits du secteur en fin décembre selon la Note Trimestrielle de Conjoncture de la Microfinance 2018. De plus la forte population exerçant différentes activités rend intéressant notre étude. Le mode d'échantillonnage raisonné dit de boule de neige a été utilisé. Il est question ici d'une présentation du milieu géographique et social de la commune d'Abomey-Calavi.

1.8 Zone d'étude

Situé sur un plateau de terre avec des côtes sablonneuses. La commune d'Abomey-Calavi est délimitée au sud et à l'ouest par une lagune, à l'est par le lac nokoué. La ville d'Abomey-Calavi a été fondée au 17e siècle. Elle était une extension d'Abomey et du Royaume de Danhomey. Elle a été établie près de Cotonou, afin de faciliter les échanges commerciaux. Selon le recensement général de 2013, la population de la commune serait de 656 358 habitants. La commune d'Abomey-Calavi compte cent quarante-neuf (149) villages et quartiers de ville dont voici la répartition par arrondissement. Les habitants de la commune d'Abomey-Calavi mènent plusieurs activités dans différents secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat, le transport, l'exploitation de bois de feu, la transformation de produits.

1.9 Approche méthodologique

L'analyse documentaire a consisté en la collecte, lecture et exploitation des ouvrages et des publications scientifiques relatifs à la microfinance, à la pauvreté et aux stratégies de réduction

de la pauvreté. Dans ce cadre plusieurs centres de documentations et bibliothèques ont été consultés; ce qui a permis d'élaborer et de décrire le contexte théorique dans lequel s'inscrit cette recherche. Le tableau n°1 présente la synthèse des centres et instituts de documentation.

Tableau n°1 : Synthèse de la recherche documentaire

Centres de documentation et bibliothèques visités	Nature des documents consultés	Types d'informations recueilles
Bibliothèque de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG)	Thèse, mémoires, rapports	Informations à caractère général, spécifique et méthodologique.
INSAE	Rapport de l'enquête modulaire intégré sur les conditions de vie des ménages 3 édition (EMICOV 2015)	-Données démographique et autres -principaux indicateur socioéconomique de la population
Bibliothèque centrale de l'UAC	Mémoires, rapports, articles, ouvrages généraux	
ANSSFD	Note trimestrielles de conjoncture de la microfinance	Information relative aux différentes statistisque du secteur de la microfinance au Bénin

Source : réalisé par les auteurs ,2019

1.10 Démarche méthodologique

Le mode d'échantillonnage raisonné dit de boule de neige a été utilisé. Il s'agissait d'identifier à l'aide des agents des caisses, quelques clients et non clients et de partir de ces derniers pour identifier d'autres individus. Après apurement des données issues de l'enquête nous avons obtenus 108 bénéficiaires de crédit.

1.10.1 Identification et Justification des variables du modèle estimé

Le secteur de la microfinance connait un en engouement exceptionnel ce qui a amené plusieurs chercheurs à travailler sur cette thématique. Kouty, Ongono & Ngueda (2015) se sont attelés à analyser les déterminants d'accès des femmes aux microcrédits au Cameroun. Pour leurs travaux ils ont utilisé comme variable le taux d'intérêt, le montant de l'emprunt et l'âge de

l'individu, la taille du ménage et le statut matrimonial. Les résultats économétriques montrent que contrairement à l'acception courante, les femmes ne subissent pas une discrimination directe dans l'octroi des crédits. D'autres chercheurs comme Samba et Balamona, (2015) dans le but d'expliquer les facteurs qui déterminent la demande des crédits par les ménages se sont référés aux variables suivantes : situation matrimoniale, sexe du ménage, taille du ménage, situation professionnelle du ménage, la micro assurance, le niveau d'éducation, la localité et l'âge du ménage.

Les différents observations des résultats et analyses faites par ces chercheurs, expliquent le choix des variables de notre modèle.

1.10.2 Présentation du modèle

La nature dichotomique de la variable dépendante (satisfait des services de microcrédit ou non) fait référence au modèle Probit.

L'ensemble des variables des base de donnés a été dichotomiser, à cause du faible nombre d'observation de certain modalité. Cette dichotomisation a été effectué sur les variables plus de deux modalité. A partir de ce moment chaque modalité devient une nouvelle variable n'ayant plus de deux modalités.

1.10.3 Procédure d'estimation

La réalisation de toute modélisation nécessite des cheminements minutieux et clairs. Les lignes à suivre présentent la procédure de l'estimation du modèle choisis et les tests de validation du modèle.

1.10.3.1 Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) permet d'étudier une population de I individus décrits par J variables qualitatives. L'application la plus courante de l'ACM est le traitement de l'ensemble des réponses à une enquête. Chaque question constitue une variable dont les modalités sont les réponses proposées (sur lesquelles chaque enquêté doit faire un choix unique).

Après apurement de la base de données, à l'aide du logiciel SPAD, nous avions réalisé une carte factorielle des individus et variables dans le but d'identifier l'axe le plus discriminant. Cette analyse nous a permis aussi d'identifier des variables fortement corrélées à notre variable

d'intérêt, que nous appelons variables actives. Les variables non retenues après l'ACM ont été mis en supplémentaires.

1.10.3.1.2 Les éléments d'interprétation de l'Analyse des Correspondances Multiples

Les valeurs propres et le choix des axes pour l'analyse : la somme des valeurs propres est égales à (K/J) -1, rapport entre le nombre de modalités et le nombre de variables, le tout diminué de 1. Elle ne dépend pas de la structure des données. En pratique, on observe que les valeurs propres sont faiblement et régulièrement dé croissantes : l'allure générale de « l'histogramme » des valeurs propres est rarement suggestive en ACM. La valeur propre associée à un facteur est égale à la moyenne des rapports de corrélation entre le facteur et chaque variable. Elle vaut 1 si tous les rapports de corrélation sont égaux à 1 donc si pour chaque variable tous les individus présentant la même modalité sont situés au même point. Cette situation constitue un extrême dont on est toujours très loin en pratique : il s'ensuit que les valeurs propres sont souvent très faibles en ACM.

Pourcentage d'inertie : une variable à r modalités est représentée par un sous-espace de dimension r-1. Lorsqu'un facteur est très lié à cette variable (c'est-à-dire si le rapport de corrélation entre la variable et le facteur vaut 1), le pourcentage d'inertie extrait de cette variable est 100/(r-1). Il en résulte que, lorsque les variables possèdent un grand nombre de modalités, même les pourcentages d'inertie associés aux premiers facteurs sont, du fait de la nature du, très faible.

Contributions des modalités : pour identifier d'éventuels éléments prépondérants, on étudie les contributions des modalités. Les variables ne peuvent être « aberrantes », mais il est possible que le ou les premiers facteurs soient dus à un petit nombre de modalités. Cela peut se produire s'il existe des modalités de faibles effectifs partagées par les mêmes individus puisque le carré de la distance d'une modalité au centre de gravité est inversement proportionnel à son effectif. Lorsque l'examen des contributions des modalités indique qu'un petit nombre de modalités est largement prépondérant, les individus qui présentent cette ou ces modalités possèdent généralement aussi une contribution très grande. Aussi, en ACM, lorsque l'on cherche à éliminer un facteur s'appuyant sur un trop petit nombre d'éléments, il faut examiner simultanément la mise en supplémentaire de lignes et la suppression ou le regroupement de modalités.

Contributions de variables : en sommant pour le facteur de rang s les contributions des modalités d'une même variable, on obtient la contribution de la variable à ce facteur. En ordonnant les variables par contribution décroissante, on peut sélectionner les variables les plus liées à un facteur, c'est-à-dire celles sur lesquelles l'interprétation pourra s'appuyer de façon privilégiée ; il peut être intéressant de réaliser des graphiques dans lesquels les variables ont pour coordonnées sur l'axe s leur contribution au facteur de rang s. Ce graphique facilité la sélection précédemment citée et fournit une visualisation des proximités entre variables. L'interprétation de l'inertie projetée des variables en tant que rapport de corrélation fait qu'il est intéressante de calculer cette quantité aussi pour les variables supplémentaires.

Coordonnées des modalités : La démarche de l'étude des coordonnés qui consiste à étudier d'abord pour chaque axe (au vu des listes de coordonnés), les éléments actifs puis les supplémentaires, puis les plans, est semblable à celle des autres analyses factorielles. Le cas des modalités ordonnées est fréquent dans la pratique de l'ACM. On commence toujours, dans l'étude des coordonnées, par repérer les facteurs sur lesquels les modalités des variables ordonnées se trouvent dans leurs ordres naturels (sur les graphiques, on relie ces modalités dans l'ordre naturel). La qualité de représentation des modalités est elle-même un indicateur peu pertinent. En effet, les modalités d'une même variable étant orthogonales, elles ne peuvent être simultanément bien représentées sur un axe.

En outre, une modalité est généralement perçue comme lez centre de gravité des individus qui la possèdent : or la qualité de représentation d'une modalité est différente de celle de gravité correspondant.

1.10.4 Spécification du modèle

Le Probit permet de comprendre l'effet d'une variable indépendante sur la probabilité de se retrouver dans un état.

On considère un échantillon de n individus d'indices i = 1 ; …… n. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on pose :

$$\begin{cases} Y_i = 1 \;\; si \;\; Y_i > 0 \\ Y_i = 0 \quad sinon \end{cases}$$

Exemple dans notre cas Y = sat-micro : satisfaction des microcrédits

Si Y_i* > 0, le ménage est satisfait des microcrédits (Y_i = 1); Si Y_i* < 0, le ménage n'est pas satisfaits des microcrédits (Y_i = 0) Par souci de simplicité, nous considérons que ui suit une loi centrée réduite de moyenne 0 et de variance 1.

$$Pi = F(1) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^{Ii} \exp(-Z^2/2)\, dZ \qquad [1.a]$$

Avec $I_i = \beta o + \beta_1 X_i + U_i$

$$P_i = F(I) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^{\beta o + \beta_1 X_i + U_i} \exp\ (-Z^2/2)\, dZ \qquad [1.b]$$

On obtient ainsi le modèle linéaire suivant : $\ln(\frac{P_i}{1-P_i}) = \beta o + \beta_1 X_i + U_i$ [1.c]

L'ACM, est intervenu pour la représentation des variables sur une carte ce qui permet de visualiser et d'observer les proximités entre les catégories des variables et les observations. Le modèle linéaire suivant est celui des variables retenues après l'ACM.

Le modèle ressemble à ceci : $Y^*_i = \beta o + \beta_1 Sdm + \beta_2 Eco + \beta_3 Bon + Ui$

Avec Sdm regroupant les variables sociodémographiques : âge, nombre d'enfant, situation matrimoniale, niveau d'instruction, profession et religion ;

Eco regroupant les variables économiques : pénalité et structure IMF

Bon l'ensemble des variables mesurant le bonheur : satisfaction microcrédit et sentiment après avoir bénéficié du crédit ;

En réalité, Y^*_i est une variable latente, c'est-à-dire qu'elle est inobservable. Néanmoins, on peut observer le comportement de (s) l'individu (s).

Y_i*=$\beta o + \beta_1 sdm + \beta_2 eco + \beta_3 bon$ + Ui. En pratique, Y_i* n'est pas observable; on peut cependant observer une variable dummy Y définie par:

$$Y_i = \begin{cases} 1 & satisfaction \\ 0 & pas\ de\ satisfaction \end{cases}$$

On remarque ici le choix du codage (0, 1) qui est traditionnellement retenu pour les modèles dichotomiques. En effet, celui-ci permet de définir la probabilité de survenue de l'événement comme l'espérance de la variable Y, puisque :

E [Yi] = Pr (Yi = 1) ×1 + Pr (Yi = 0) × 0 = Pr (Yi = 1) [1.d]

L'espérance de Yi donne donc la probabilité que l'événement se réalise.

L'objectif des modèles dichotomiques consiste alors à expliquer la survenue de l'événement considéré en fonction de K caractéristiques observées (X_{i1}; …;X_{ik}) pour un individu i de l'échantillon, par exemple l'âge, la situation matrimoniale, le niveau de vie etc.

Le modèle probit cherche à expliquer les valeurs de Y grâce à X, c'est-à-dire à estimer la probabilité que Y_i = 1 sachant X_i (ou queY_i = 0, ce qui revient au même). On remarque alors

$$\Pr(Y = 1/X_i) = \Pr(X_i\beta + \varepsilon_i \geq 0/X_i) = \Pr(X_i\beta \geq -\varepsilon_i/X_i) = F_{-\varepsilon}(X_i\beta) \qquad [1.e]$$

1.10.5 Modèle théorique

Pour atteindre nos objectifs, nous avons recouru au modèle Probit dichotomique (0,1) utilisé par Zerzour et Kertous (2015). Ce modelé se justifie par le caractère binaire de la variable dépendante. Pour faire une analyse multi variée nous allons estimer un modèle Probit. Les variable expliquée prend la valeur 1 s'il y a satisfaction du bénéficiaire et 0 sinon.

Dans le cadre de notre étude et conformément à la littérature, le modèle d'analyse se présente comme suit : Y_i*=βo+β_1sdm+ β_2 eco+ β_3bon + Ui

1.10.5.1 Définition des variables de notre étude

Les variables au nombre de dix dont une endogène (dépendante) et neuf exogènes (indépendantes), sont définies dans le Tableau 2, ainsi que leur nature et leur variabilité. Sat-micro est une variable qui mesure le niveau de satisfaction des microcrédits perçus par les ménages.

Elle est une variable inobservable définie en fonction de caractéristiques observables de **Xi** et **ui** est le terme d'erreur supposé normalement distribuer avec une variance constant.

1.10.5.2 Présentation des variables

Le tableau ci-dessous présente les variables retenues pour notre estimation.

Ces variables sont regroupées en trois catégories à savoir les variables sociodémographiques, les variables économiques et les variables relatives le bonheur.

Tableau 2 : Listes des variables

Variables	Acronymes	Définition	Signes attendus
Variables Sociodémographiques	AGE	Age	+
	NENF	Nombre d'enfant	+
	NINS	Niveau d'instruction	+
	SMAT	Situation matrimoniale	+/_
	PROF	profession	+
	RELI	religion	
Variables économiques	PEN	pénalité	−
	SIMF	Structure d'IMF	
Variables mesurant le bonheur des clients	SMIC	Satisfaction microcrédit	
	SCRE	Sentiment après avoir bénéficié des crédits	

Source : réalisé par les auteurs, 2019

1.11.1 Estimation du modèle

Nous avions estimé deux modèles : le modèle Logit ou Logistique et le modèle Probit.

Le modèle Probit est celui finalement retenu. En effet, a été observé que le modèle Probit minimise deux critères d'informations Akaike's information Criterion (AIC) et Bayesian information Criterion (BIC).

1.11.1.1 Test de validation de modèle

1.11.1.2 Linktest

Le test recherche un type spécifique d'erreur de spécification, variables omises dans le modèle. La statistique associée à ce test est le prob-hatsq. Nous concluons qu'une variable est omise dans le modèle, si la prob-hats est inférieure à 5%. Dans le cas contraire, nous concluons qu'aucune variable n'est omise dans le modèle, si la prob-hats est supérieure à 5%.

1.11.1.3 Courbe Lroc

Il s'agit d'évaluer les performances du modèle de prédiction, c'est-à-dire si le modèle est globalement significatif.

1.11.1.4 Test de meilleure et de fausse prédiction du modèle probit

Ce test permet de mesurer le pourcentage de meilleure prédiction du modèle estimé.

1.11.1.5 Test de bonté de l'ajustement de Hosmer-Lemeshow

Les hypothèses du test d'Hosmer-Lemeshow sont :

$$\begin{cases} H0 : & \text{L'ajustement est bon} \\ H1 : & \text{L'ajustement n'est pas bon} \end{cases}$$

On accepte l'hypothèse H0, si la probabilité du test est à supérieure à 5%. On déduit alors que l'ajustement est de bonne qualité. Par contre H0 est rejetée lorsque la probabilité du test est à inférieure à 5%. On conclut alors que l'ajustement est de mauvaise qualité.

1.12 Difficultés

Nous avions rencontré des difficultés d'accès aux informations. En effet, nous avons voulu approfondir la substance de cette étude par certaines variables quantitatives tels que le revenu, les dépenses de consommation, les dépenses en éducation et santé. Ces variables nous permettraient une analyse approfondie de la situation des ménages avant et après avoir perçus les crédits. Aussi faut-il noter que nous avions rencontré beaucoup de difficultés dans la collecte des informations. Aux nombres de ceux-ci, nous pouvons citer : la réticence des agents des IMF

à nous donner les données statistiques en rapport avec les crédits octroyés ; l'hésitation des ménages à nous dire toute la vérité en rapport avec le micro-crédit ; les contraintes budgétaires, surtout que nous étions souvent obligés de faire de Km à pieds pour atteindre un bénéficiaire, (enquêté) et le soleil accablant ; le facteur temps; la difficulté des agents enquêteurs à communiquer avec les répondants. Nous avions espéré avoir une dimension temporelle plus large pour une analyse dynamique dans le temps que nous n'avons pas pu.

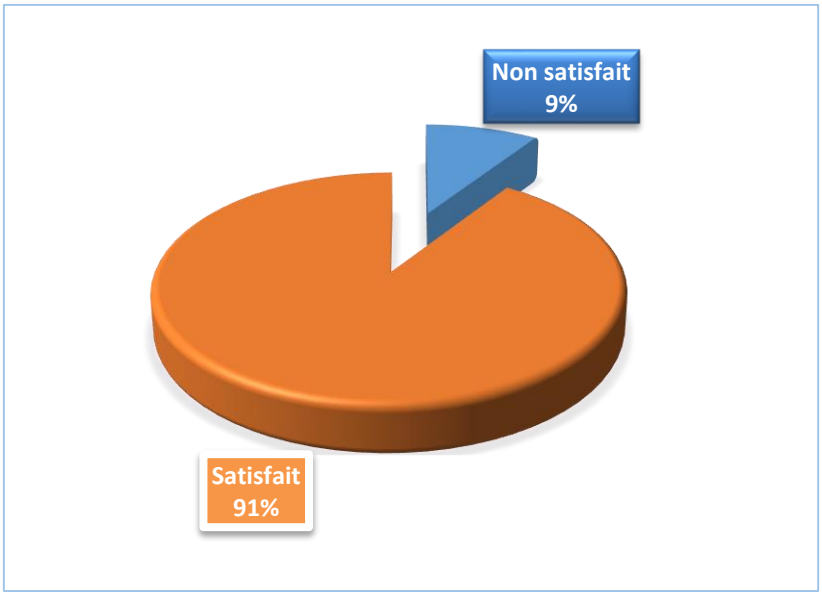
CHAPITRE 2 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Le chapitre 2 présente les résultats obtenus après le traitement des données et leurs interprétations. Trois types d'analyses ont été réalisés: une analyse descriptive, une analyse multivariée et une analyse économétrique. Il présente également les préconisations opérationnelles qui découlent de la présente étude. Les analyses sont faites à partir des résultats de l'enquête décrite dans la méthodologie.

2.1 Résultats d'analyse descriptive

2.1.1 Analyse univariée

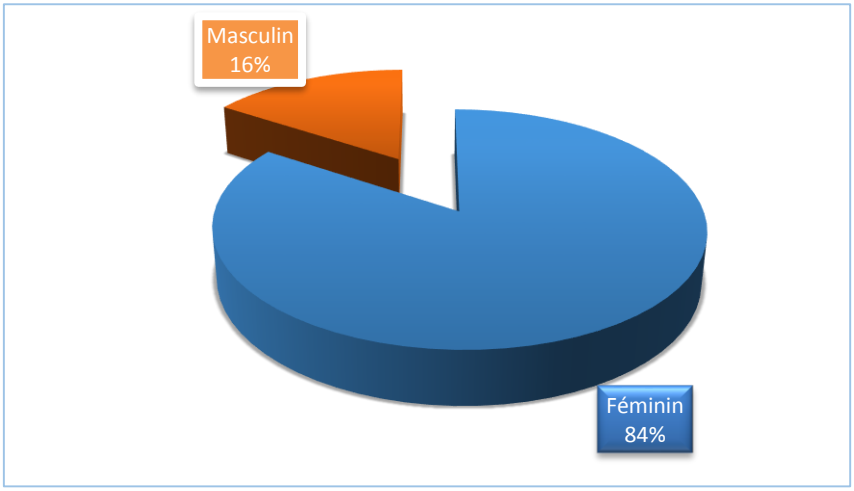
Graphique 1: Proportion des clients de satisfaits



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Le graphique renseigne que 91% de la clientèle des IMF est satisfaite contre 9% satisfaite. Cette proportion élevée montre l'impact positif de la microfinance dans le processus d'émancipation des ménages bénéficiaires. Ce résultat vient confirmer beaucoup de théories qui défendent l'effet positif de la microfinance sur les ménages bénéficiaires. Ce constat que connote qu'au Bénin, précisément dans la commune d'Abomey-Calavi, l'effet positif de la microfinance remporte largement sur l'effet négatif qu'elle pourrait engendrée.

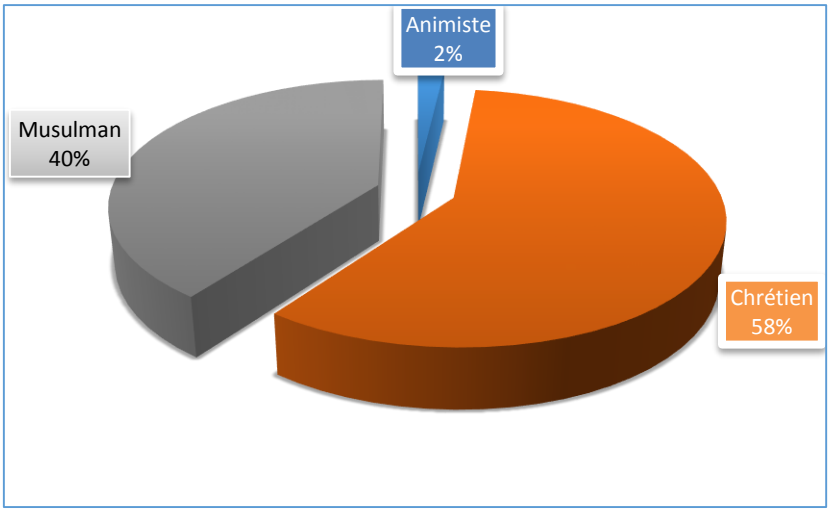
Graphique 2 Répartition des bénéficiaires selon le sexe



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Le graphique montre que les bénéficiaires des microcrédits majoritairement sont des femmes. En effet, 84% des bénéficiaires enquêtés sont de sexe féminin et seulement 16% sont de sexe masculin. Ce qui témoigne de l'intérêt particulier qu'ont les femmes pour les programmes de micro crédit.

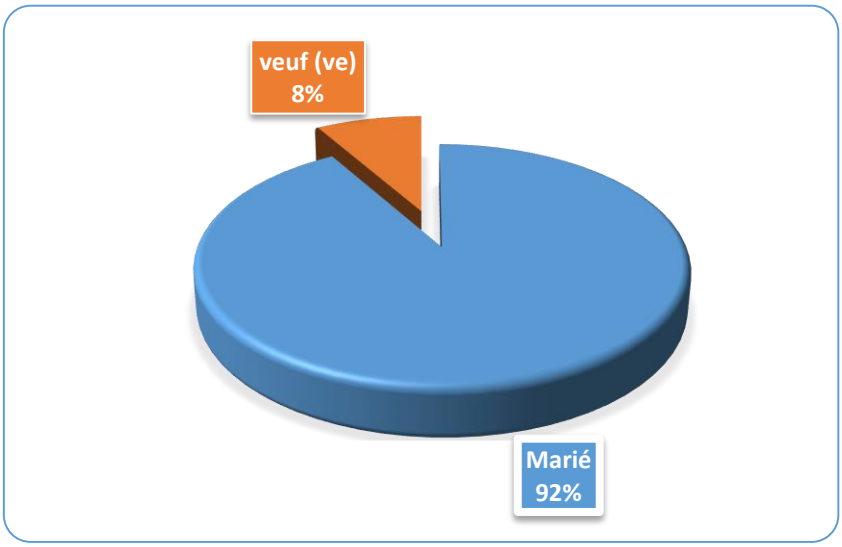
Graphique 3 Répartition des bénéficiaires selon la religion



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Le graphique montre que 58% des enquêtés sont des chrétiens contre 40% de musulmans et seulement 2% d'animistes**.** Cela montre que les bénéficiaires sont majoritairement des chrétiens. On déduit que les ménages chrétiens sont les plus intéressés par les prestations que fournissent les structures de microfinance.

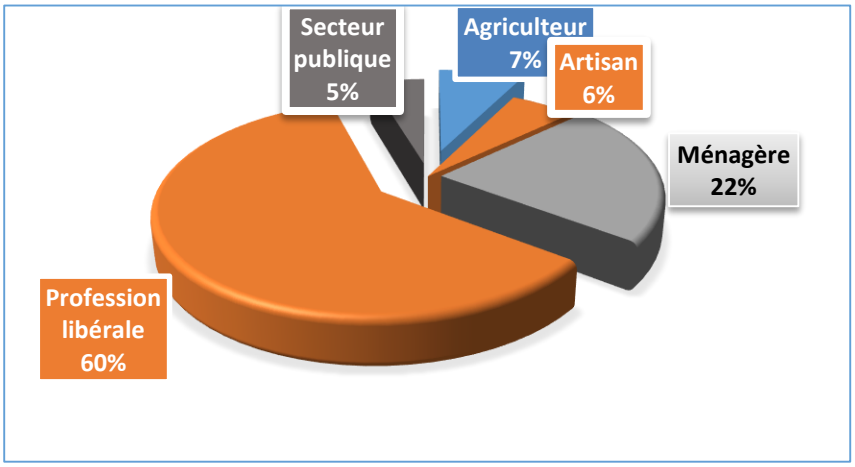
Graphique 4 : Répartition des bénéficiaires selon le statut matrimonial



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

L'analyse du graphique révèle que 92% de la clientèle des IMF sont des personnes marié (e) s et seulement 8% sont veuf (ve) s. Cela montre que les bénéficiaires sont majoritairement mariés. On déduit alors qu'au Bénin, les mariés contractent beaucoup plus de prêts.

Graphique 5 : Répartition des bénéficiaires selon l'activité



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Le présent graphique montre que 60% des clients exercent la profession libérale (hommes et femmes), 22% des clients ''femmes'' sont ménagères, 7% des hommes sont agriculteurs, 6% des clients ''hommes'' sont artisans et enfin 5% sont dans le secteur publique (hommes et femmes y compris).

La proportion élevée des clients de profession libérale se justifie au regard de la nature des activités exercées par la majorité des bénéficiaires. Quant à la proportion des artisans, elle s'explique par localisation géographique du cadre de notre étude.

Tableau 3: Statistique descriptive des variables

Variables	Modalités	Obs	Fréquences en %	Min	Max
		.			
Age		108	-	28	65
NENF		108	-	1	13
SMAT	Marié (e)	99	91,66	0	1
	Autres	9	8, 34		
PROF	Ménagère	24	22,22	0	1
	Autres	84	77,77		
NINS	Aucun niveau	21	19,44	0	1
	Niveau primaire	54	50		
	Autres	33	30,55		
RELI	Musulman	44	40,74	0	1
	Animistes	2	1,85		
	Autres	62	57,40		
PEN		48	44,44	200	6000
SCRE	Très heureux	59	54,62	0	1
	Heureux	48	44,44		
	Autres	1	0,92		

Source : Réalisé par les auteurs, 2019

2.2.2 Analyse multivariée : Analyse des correspondances Multiples (ACM)

Nous avons utilisé neuf (9) variables avec dix-huit (18) modalités en corrélation avec la variable dépendante **satisfaction microfinance.** Les modalités dont les effectifs sont inférieurs à 2% de la taille totale de la base sont ventilées (réglage par défaut sur le logiciel SPAD), ce qui nous ramène à huit (8) modalités.

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) permet d'étudier une population de I individus décrits par J variables qualitatives. L'application la plus courante de l'ACM est le traitement de l'ensemble des réponses à une enquête. Chaque question constitue une variable dont les modalités sont les réponses proposées (sur lesquelles chaque enquêté doit faire un choix unique).

2.1.2.1 Valeurs propres et choix des axes pour l'analyse

Le tableau des valeurs propres en annexe montre que l'axe 1 cumule 15,1649 % de quantité d'information et l'axe 2 en cumule 10,5089 %. Le total de pourcentage cumulé des deux premiers axes est égal à 25,6738%. Nous constatons que les axes restants cumulent chacun peu d'informations. En se basant sur le critère de coude, nous retenons le premier plan factoriel constitué des axes 1 et 2. Ce critère repose sur l'observation d'un décrochement (ou coude) dans la décroissance, c'est-à-dire une accélération de cette dernière, suivi d'une décroissance plus régulière, alors les axes avant le décrochement sont sélectionnés.

2.1.2.2 Description des deux premiers axes factoriels

L'examen du tableau des valeurs test des variables actives et illustratives du tableau des contributions des modalités actives et de la distance moyenne des contributions révèlent que :

Sur l'axe 1 : les modalités marié (e) s, ménagère, aucun niveau, chrétien et musulman occupent une position significative (les valeurs-test sont toutes supérieures à 2). Parmi elles, seules les modalités, ménagère et musulman contribuent fortement à sa formation.

Sur l'axe 2 : les modalités agriculteurs, secteur publique et niveau primaire occupent une position significative (les valeurs-test sont toutes supérieures à 2). Seules les modalités agriculteurs et niveau primaire contribuent fortement à sa formation.

2.2 Analyse économétrique

Nous avons estimé deux modèles : le modèles Logit ou Logistique et le modèle Probit. La comparaison des critères d'informations nous a permis de retenir le meilleur modèle. En effet,

le modèle Probit est celui qui minimise les deux critères et par conséquent il est mieux adapté que le modèle Logit. Nous retenons donc le modèle Probit pour notre analyse économétrique.

2.2.1 Résultats d'estimation

Les résultats économétriques du modèle probit estimé sont consignés dans le tableau suivant

Tableau 4: Résultats d'estimation

Variables		Coefficient	Effet marginaux
Niveau d'instruction (référence : niveau secondaire)	Aucun niveau	-4.06** (2.03)	- 0.1924
	Niveau primaire	- 2.89** (1.64)	- 0.2401
Situation Matrimoniale (référence : veuf)	Marié	7.41** (2.91)	0.6195
Profession (référence : profession libérale)	Ménagère	- 4.22** (1.81)	- 0.3067
Religion (référence : chrétien)	Musulman	3.76** (1.65)	0.1884
	Animiste	- 3.45** (1.69)	- 0.3144
Sentiment après avoir bénéficié du crédit (référence : pas heureux)	Très heureux	5.52** (3.95)	0.3136
	Heureux	2.84** (3.45)	0.2149
Nombre d'enfant		- 2.57** (3.11)	- 0.0180
Age		0 .69** (0.59)	0.0490
Structure IMF		1.22** (0.90)	0.0833
Pénalité		- 0.00** (0.00)	0.0001
Constante		- 1.23** (4.30)	

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Le modèle estimé de la satisfaction des microcrédits identifie neuf variables expliquant la satisfaction des clients aux services de microcrédit.

Il s'agit des variables niveau d'instruction, situation matrimoniale, nombre d'enfant, âge, profession, religion, sentiment après avoir bénéficié du crédit, pénalité. Par ailleurs le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, la profession, la religion et la pénalité sont les variables significatives du modèle estimé.

Les modalités aucun niveau d'instruction et niveau primaire, de signe négatifs, sont hautement significatif pour le modèle de la satisfaction des services de microfinance, traduisant ainsi l'intérêt que l'on doit accorder à l'éducation des potentiels clients. Ces résultats confirment les travaux de Morduch (1999). Le niveau d'étude du chef de ménage, celui du conjoint ou de la conjointe (primaire, secondaire et supérieur) sont déterminants dans le processus de la gestion du projet, une fois le microcrédit octroyé.

La situation matrimoniale marié (e) est significative et a un impact positif dans le modèle. Ceci s'explique par le fait que les personnes mariées ont une habilité à investir que les veufs (ves). Cette habileté à investir rend les clients mariés aptes à exercer et développer une activité. De plus, les bénéficiaires des microcrédits ont 0.619 point de chance d'être satisfaits lorsqu'ils sont des personnes mariées.

La profession ménagère est statistiquement significative au seuil de 5% avec un impact négatif. Il s'agit essentiellement des bénéficiaires femmes. La probabilité d'être satisfaits pour ces femmes est réduite est de 0.306. Les femmes ménagères qui sont généralement des femmes mariées ont beaucoup d'obligations au sein de leur foyer. Une augmentation du revenu chez la femme améliore davantage les conditions de vie familiale qu'une augmentation du revenu chez l'homme. Or certaines femmes remettent leurs crédits à leurs maris qui, n'investissent pas toujours le prêt contracté pour créer des sources de revenu.

Les modalités religion musulmanes et animistes sont toutes significatifs avec des effets contraires. Les simulations des probabilités montrent que les musulmans ont plus de chance d'être satisfaits que les clients des autres religions. En effet la probabilité pour un musulman d'être satisfait est estimée à 0.188.

La Pénalité est significative et a un impact négatif dans notre estimation. Le niveau de satisfaction diminue de 0.001 point quand la pénalité augmente d'un point. Les pénalités interviennent quand les clients observent un retard dans le remboursement du crédit octroyés. L'existence de pénalité augmente la dette des clients vis-à-vis des structures de microfinance. Ces clients qui parfois ont des difficultés de remboursement voient leurs charges s'augmenter.

2.2.2 Résumé des tests de validation du Probit

Le modèle Probit estimé présente une probabilité nulle pour la log-vraisemblance attestant que le modèle estimé est globalement significatif. Le coefficient de détermination égale à 58,99% montre que l'ensemble des variables explicatives explique au mieux le phénomène de satisfaction clientèle. La courbe Lroc, éloignée de la droite de régression montre une meilleure qualité de l'ajustement. Ce constat a été validé par le test de bonté d'ajustement de Hosmer-Lemeshow qui affiche une probabilité largement supérieure à 5%. Par ailleurs, le pourcentage de bonne prédiction est de 95,37% et le linktest valide qu'il n'y a pas de variables omises (probhatsq non significative au seuil de 5%), le modèle probit est donc validé.

2-3 Validation des hypothèses

Il s'agit ici de vérifier à l'aide des résultats d'estimations, si les hypothèses de cette étude sont validées. De même, ces résultats vont permettre de faire des recommandations aux autorités.

Première hypothèse **:** La profession influence positivement la satisfaction des bénéficiaires des services de microfinance. Les résultats de nos estimations révèlent que la probabilité pour une femme ménagère d'être satisfaite est réduit de 0.30. Bien que pertinente pour évaluer, la profession a un impact négatif lorsqu'il s'agit d'une femme ménagère. De cette analyse on peut affirmer que l'hypothèse1 est invalidée.

Deuxième hypothèse : La pénalité influence négativement la satisfaction des bénéficiaires des services de microfinance. Les résultats économétriques montrent que l'augmentation d'un point de la pénalité réduit la satisfaction de 0.001 point. L'hypothèse 2 est validée.

2.4 Suggestion

Au vue de ces enseignements tirés, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

Le montant de crédit accordé par les programmes gouvernementaux, les ONG et mutuelles devrait varier d'un bénéficiaire à un autre afin de tenir compte des besoins individuels au lieu d'être un montant fixe pour tout le monde.

Les institutions et programmes de microfinance qui ont parmi leurs missions celle de faire accéder les pauvres aux services financiers doivent définir et appliquer une méthode de ciblage en vue d'améliorer la qualité des services au niveau des personnes n'ont instruites.

L'État qui doit élargir les dépenses budgétaires pro-pauvres au secteur de la microfinance afin d'augmenter le rayon de couverture des microcrédits

Développer le crédit solidaire en vue des conditions de garantie qui constituent un handicap pour l'accès des bénéficiaires aux services financiers.

Mais la solidarité doit être initiée au début pour permettre aux bénéficiaires de s'encadrer mutuellement. Au fur et à mesure que les bénéficiaires acquièrent des réflexes de gestion de crédit, la solidarité doit laisser la place à un développement individuel afin d'éviter le blocage de ceux ayant des talents dans le développement des affaires.

Enfin, étant donné le manque de données de référence qui rend généralement difficile la mesure ultérieure de l'impact des activités de microfinance, il importe de mettre en place dans les IMF et dans les structures d'appui, un dispositif de mesure d'impact à long terme de la microfinance. Ces IMF doivent recueillir des informations sur les conditions et le niveau de vie des potentiels bénéficiaires au moment où ils adressent leur demande d'adhésion. Ceci permettra de mieux mesurer ultérieurement l'impact de l'accès au crédit sur les bénéficiaires en comparant la situation avant crédit à celle d'après.

CONCLUSION

La présente étude visait à analyser la satisfaction des bénéficiaires des IMF au Bénin. Sur un échantillon de 108 bénéficiaires dans la commune d'Abomey-Calavi. Les variables déterminants la satisfaction des bénéficiaires des services d'IMF sont le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, le nombre d'enfant, l'âge, la profession, la religion, la structure et nature de l'organisation, sentiment après avoir bénéficié du crédit et la pénalité. Boungou-Bazika et Balongana (2015), dans leurs études ont montré que la majorité des entrepreneurs s'orientent vers le commerce. Cette tendance est plus forte chez les entrepreneurs femmes comparativement aux entrepreneurs hommes. En effet notre étude a montré que 91% de la clientèle des IMF est satisfaite. Notre étude a révélé que les femmes sont majoritairement bénéficiaires des services offerts par les IMF. Ce résultat confirme les travaux de Boungou-Bazika et Balongana. Toutes fois la prédominance va du côté des ménages exerçant une profession libérale et des femmes ménagères. Il est surprenant de voir que, malgré sa prédominance, la profession ménagère réduit la probabilité pour une femme d'être satisfaite. Ces femmes ménagères dans notre étude sont toutes mariées. L'on pourrait penser que les femmes mariées, parce qu'elles laissent la gestion du microcrédit obtenu à leurs maris ont du mal à rembourser l'emprunt contracté, d'où la méfiance des IMF. En effet, le non-remboursement des microcrédits est apparu comme un véritable cancer pour le développement de la microfinance au Bénin. Cet état de chose a conduit les IMF à mettre en place des politiques dont l'instauration de la pénalité qui, a un impact négatif sur les bénéficiaires des microcrédits. Les IMF doivent développer le crédit solidaire en vue des conditions de garantie qui constituent un handicap pour l'accès des bénéficiaires aux services financiers. Etant donné que le niveau d'instruction est un handicap sérieux à la satisfaction des microcrédits, les institutions et programmes de microfinance qui ont parmi leurs missions celle de faire accéder les pauvres aux services financiers doivent définir et appliquer une méthode de ciblage en vue d'améliorer la qualité des services au niveau des personnes n'ont instruites.

BIBLIOGRAPHIE

Dénis Acclassato « Taux d'interet effectif, viabilité financière et financement des petits opérateurs économiques par les Institutions de Microfinance au Bénin ». Annals of Public and Cooperative Economics 79(1), p 161-195.

Alpha Ouedraogo (2015) : Microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire, défis et limites Grain de sel nº 72 — janvier – juin 2016 page 12

Armendariz, Beatrice & Johnathan Morduch (2010): « *The Economics of Microfinance* » Cambridge, MA: Massachusetts Institute of Technology, 2nd Edition.

Babin and Attaway, (2000): « Atmospheric Affect as a Tool for Creating Value and Gaining Share of Customer », *Journal of Business Research*, 49, p.91-99

Banerjee Abhijit, Duflo Esther, Glennerster Rachel, Kinnan Cynthia (2009), the Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation, Working Paper, J-PAL p: 21

Baromètre de la microfinance 2019.

Boudour Bzeouich:« Evaluation de l'impact de l'accès au microcrédit sur le bien être social des ménages bénéficiaires en Tunisie », *Journal of Academic Finance* Vol.10 N° 1 spring 2019, p 64-80.

Christophe Hurlin : «Econométrie des Variables Qualitatives », Master Econométrie et Statistique Appliquée (ESA), Université d'Orléans, Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion,www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/

Dictionnaire; 14 lexique economie

Elias Ayuk (2015): « *La microfinance en Afrique centrale: Le défi des exclus* », Centre de recherches pour le développement international CP 8500 Ottawa, ON K1G 3H9 Canada, 407p Elizabeth Poutier et Valérie Billaudeau (2015) : « Pecerption des bénéficiaires de microcrédit personnel garanti au sein d'un territoire : l'exemple du crédit municipale de Nantes » *Armand Colin | Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2015/5 Décembre | pages 829 à 852

Eroglu, Machleit, and Barr (2005): « Perceived retail crowding and shopping satisfaction: the role of s hopping values », *Journal of Business Research*, 58,8, p.1146-53.

Fouillet (2004) : «L'évaluation d'impact en microfinance », proposition d'une grille de lecture.

Gbènanfa Stéphania Houngan (première promotion): « Impact des crédits octroyés par les Institutions de Microfinance sur le niveau de vie des bénéficiaires : Cas du benin », Mémoire de fin de formation du master en économie publique et statistique appliquée (MEPSA)

Koloma (2010) : « Effets de seuil dans la relation entre l'accès au microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires », *Revue Mondes en Développement, Vol.38-2010/4-n°152, p 13 à 30*

Lelart (2006) : « De la finance informelle à la microfinance». Éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie.

Melle Adjou Baya et Melle Aissou Nassima (2018): « Etude de l'impact socioéconomique du microcrédit en Algérie cas ANGEM de BEJAIA », Mémoire de Master en sciences économiques, Université A. Mira de Bejaia

Mohamed Yunus (1997). « Vers un monde sans pauvreté », Ed. J.C. Lattés, Pari

Nicolas Blondeau (2006) : « LA MICROFINANCE Un outil de développement durable? », S.E.R, 2006/9 Tome 405 | pages 188 à 198

Note trimestrielle de conjoncture de la microfinance n°037/2018.

Oumarou ibrahim chaibou (2019) : « rôle de la microfinance dans l'inclusion financière des pays de l'uemoa : application au cas du Niger», Thèse de doctorat

Servet (2015) : « La vrai révolution du microcrédit », Edition Odile Jacob, Mars

Verbeeren et Lardinois (2003) : «Guide pratique du microcrédit : l'expérience du prêt solidaire », Publication de la Fondation Roi Ba

Www. CairnInfo.org (11/09/1019)

Www. Direct science.com (05/11/1019)

Www.Google scholar.com (11/10/1019)

ANNEXE

Annexe 1 : Evolution du concept de Microcrédit

Au cours des quatre dernières décennies, l'usage du mot « microcrédit » tout comme les institutions se sont métamorphosés (Servet, 2015, p.42). C'est récemment que ce concept a connu un essor considérable depuis la fin des années 80. Toutefois, la philosophie de la microfinance remonte à une époque très ancienne. Ainsi, l'idée d'octroyer des prêts aux plus pauvres existait déjà chez les Juifs, il y a plus de 5 000 ans (Ayi Ayayi, 2010, p.3). Selon Servet (2015, p.42-54), les décennies de «rayonnement exponentiel du microcrédit » se distinguent comme suit :

La première décennie (1974-1984) marque l'émergence des IMF modernes dans la lignée de la Grameen Bank. A cette période la plupart des IMF sont de petite taille et n'assurent pas véritablement leur autonomie financière.

La deuxième décennie (1984-1994) Correspond à la phase de professionnalisation accrue des IMF. Elles atteignent une certaine taille (exemple : BIRD, Bancosol, etc) en terme de total bilan et de nombre de clients, et visent comme objectif principal leur autonomie financière.

La troisième décennie (1994-2004) est caractérisée par l'attirance de la communauté internationale sur la microfinance qui a fait l'objet d'une forte médiatisation. Experts et praticiens ont progressivement remplacé le terme de « microcrédit » par celui de la « microfinance ». Cette dernière a été inscrite dans la plupart des programmes de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

De 2004 à 2014 : la quatrième décennie est celle du développement et de la diversification des services : crédit, épargne, micro assurance, transferts, mobile money, etc. Dans sa médiatisation, l'appellation de « microfinance » a évolué vers celle de « l'inclusion financière ». « Cette phase se caractérise par ailleurs d'une interrogation croissante sur la capacité de la microfinance à réaliser ses promesses et sur l'efficience relative des institutions dans les contextes particuliers dans lesquels elles interviennent » (Servet 2015, p 42-54).

De 2014 à 2019 : cette période est la dernière et qui est en cours au moment de la rédaction de cette thèse. Elle se caractérise en plus de la diversification des services et de la forte médiatisation de la microfinance et de l'inclusion financière, par une sorte de mutation de tout le secteur et de l'apparition de nouveaux concepts qui sont pour la plupart des termes anglo-saxonnes (Digital Financial Services (DFS), FINTECH, bitcoin, crouwdfunding, etc.). Ces

termes traduisent quasiment une combinaison de la finance au numérique. Une innovation qui a profité de la révolution des services digitaux via les TIC dans la vie des personnes.

Annexe 2 : Analyse en Composante Multiple

Annexe 2-1 : Axes choisies

VALEURS PROPRES
APERCU DE LA PRECISION DES CALCULS : TRACE AVANT DIAGONALISATION .. 1.4348
SOMME DES VALEURS PROPRES 1.4348
HISTOGRAMME DES 33 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE	
1	0.2176	15.16	15.16	**********
2	0.1508	10.51	25.67	*******
3	0.1264	8.81	34.49	******
4	0.1030	7.18	41.67	*****
5	0.0932	6.50	48.17	*****
6	0.0721	5.02	53.19	****
7	0.0659	4.59	57.78	****
8	0.0558	3.89	61.67	***
9	0.0524	3.65	65.32	***
10	0.0491	3.42	68.74	***
11	0.0478	3.33	72.07	***
12	0.0439	3.06	75.13	***
13	0.0389	2.71	77.84	***
14	0.0356	2.48	80.33	***
15	0.0306	2.13	82.46	**
16	0.0288	2.01	84.46	**
17	0.0283	1.97	86.44	**
18	0.0252	1.75	88.19	**
19	0.0234	1.63	89.83	**
20	0.0232	1.62	91.44	**
21	0.0204	1.42	92.87	**
22	0.0168	1.17	94.03	*
23	0.0157	1.10	95.13	*
24	0.0128	0.89	96.02	*
25	0.0120	0.83	96.85	*
26	0.0098	0.68	97.54	*
27	0.0091	0.64	98.17	*
28	0.0079	0.55	98.73	*
29	0.0057	0.40	99.12	*
30	0.0046	0.32	99.45	*
31	0.0029	0.21	99.65	*
32	0.0026	0.18	99.83	*
33	0.0024	0.17	100.00	*

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 3 : Résultats de l'estimation

Annexe 3-1 Modèle Logit

Logistic regression — Number of obs = 108
LR chi2(12) = 39.24
Prob > chi2 = 0.0001
Log likelihood = -13.695535 — Pseudo R2 = 0.5889

Sat_micro	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
1.AucunNiv_ins	-7.293764	3.634097	-2.01	0.045	-14.41646	-.1710658
1.Niv_insPrimaire	-5.230008	3.040394	-1.72	0.085	-11.18907	.7290548
1.Sit_matMarié	13.01323	5.163848	2.52	0.012	2.892275	23.13419
Nbre_enf	-.414892	.5306167	-0.78	0.434	-1.454882	.6250977
Age	.1083909	.1047252	1.04	0.301	-.0968668	.3136486
1.Profménagère	-7.270389	3.147624	-2.31	0.021	-13.43962	-1.101159
1.Relmusulman	6.555573	2.818048	2.33	0.020	1.032301	12.07884
1.Relanimiste	-6.299656	3.079228	-2.05	0.041	-12.33483	-.2644799
1.Sen_aprs_credtrèsHeureux	9.63296	7.338107	1.31	0.189	-4.749464	24.01539
1.Sen_aprs_credHeureux	4.998832	6.550658	0.76	0.445	-7.840223	17.83789
1.Stru_IMFAssoOng	2.465354	1.772487	1.39	0.164	-1.008656	5.939364
Penalite	-.0026603	.001186	-2.24	0.025	-.0049849	-.0003357
_cons	-1.438706	8.190745	-0.18	0.861	-17.49227	14.61486

Note: 0 failures and 10 successes completely determined.

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 3-2 Modèle probit

Probit regression — Number of obs = 108
LR chi2(12) = 39.31
Prob > chi2 = 0.0001
Log likelihood = -13.664429 — Pseudo R2 = 0.5899

Sat_micro	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
l.AucunNiv_ins	-4.066596	2.037855	-2.00	0.046	-8.060719	-.0724725
l.Niv_insPrimaire	-2.894188	1.646187	-1.76	0.079	-6.120654	.332279
l.Sit_matMarié	7.413295	2.910254	2.55	0.011	1.709302	13.11729
Nbre_enf	-.2577592	.3112243	-0.83	0.408	-.8677476	.3522292
Age	.0699926	.0592406	1.18	0.237	-.0461168	.1861021
l.Profménagère	-4.222821	1.814443	-2.33	0.020	-7.779064	-.6665781
l.Relmusulman	3.760161	1.652304	2.28	0.023	.5217043	6.998617
l.Relanimiste	-3.450567	1.692139	-2.04	0.041	-6.767098	-.1340363
l.Sen_aprs_credtrèsHeureux	5.522054	3.952436	1.40	0.162	-2.224578	13.26869
l.Sen_aprs_credHeureux	2.846111	3.453829	0.82	0.410	-3.923269	9.615491
l.Stru_IMFAssoOng	1.225536	.9055744	1.35	0.176	-.5493574	3.000429
Penalite	-.0014668	.0006216	-2.36	0.018	-.0026852	-.0002484
_cons	-1.235693	4.306221	-0.29	0.774	-9.675732	7.204345

Note: 0 failures and 33 successes completely determined.

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 3-3 : Estimation des effets marginaux pour le probit

	Delta-method dy/dx	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
l.AucunNiv_ins	-.1924289	.0415333	-4.63	0.000	-.2738327	-.1110251
l.Niv_insPrimaire	-.2401886	.0916668	-2.62	0.009	-.4198522	-.060525
l.Sit_matMarié	.6195649	.0652398	9.50	0.000	.4916972	.7474325
Nbre_enf	-.0180542	.0212027	-0.85	0.394	-.0596106	.0235023
Age	.0049025	.0038971	1.26	0.208	-.0027357	.0125406
l.Profménagère	-.3067109	.0676618	-4.53	0.000	-.4393255	-.1740962
l.Relmusulman	.1884624	.0290756	6.48	0.000	.1314753	.2454495
l.Relanimiste	-.3144863	.1218264	-2.58	0.010	-.5532616	-.075711
l.Sen_aprs_credtrèsHeureux	.3136731	.234412	1.34	0.181	-.145766	.7731123
l.Sen_aprs_credHeureux	.2149361	.1433526	1.50	0.134	-.0660298	.495902
l.Stru_IMFAssoOng	.0833327	.0539598	1.54	0.123	-.0224265	.189092
Penalite	-.0001027	.0000351	-2.93	0.003	-.0001715	-.000034

Note: dy/dx for factor levels is the discrete change from the base level.

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 4 : Tests sur les modèles

Annexe 4-1 : test du AIC et BIC

Akaike's information criterion and Bayesian information criterion

Model	Obs	ll(null)	ll(model)	df	AIC	BIC
.	108	-33.31751	-13.69554	13	53.39107	88.25878

Note: N=Obs used in calculating BIC; see [R] BIC note.

Akaike's information criterion and Bayesian information criterion

Model	Obs	ll(null)	ll(model)	df	AIC	BIC
.	108	-33.31751	-13.66443	13	53.32886	88.19656

Note: N=Obs used in calculating BIC; see [R] BIC note.

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

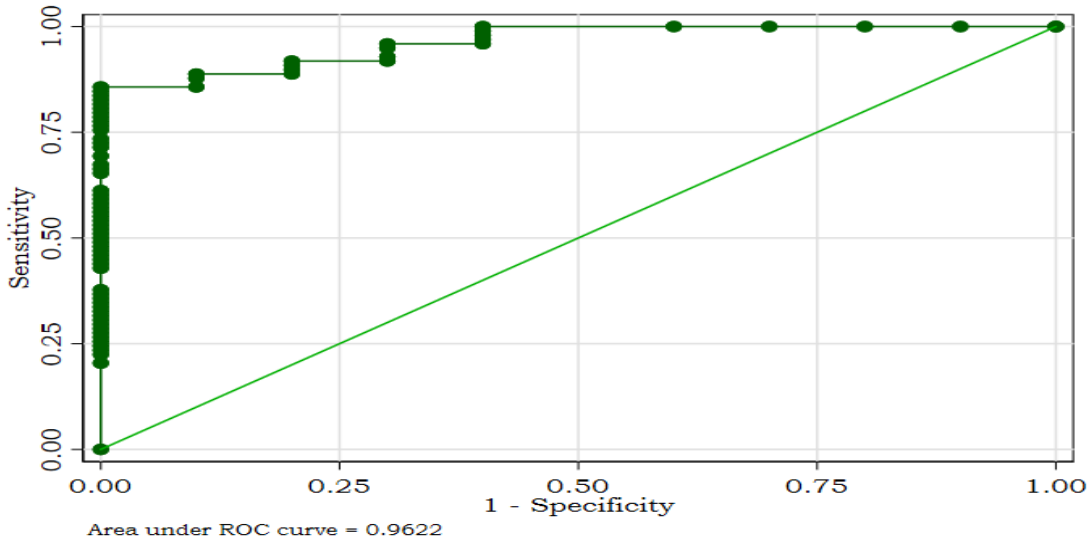
Annexe 4-2 : Linktest

Probit regression — Number of obs = 108
LR chi2(2) = 39.48
Prob > chi2 = 0.0000
Log likelihood = -13.57639 — Pseudo R2 = 0.5925

Sat_micro	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
_hat	1.082069	.3495291	3.10	0.002	.3970043	1.767133
_hatsq	-.0606147	.0493272	-1.23	0.219	-.1572943	.0360649
_cons	.0174016	.3371851	0.05	0.959	-.6434692	.6782723

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 4-3 : Courbe Lroc



Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Annexe 4-4 : Test de meilleure et de fausse prédiction du modèle probit

```
Probit model for Sat_micro
```

Classified	True D	True ~D	Total
+	97	4	101
-	1	6	7
Total	98	10	108

```
Classified + if predicted Pr(D) >= .5
True D defined as Sat_micro != 0
```

Sensitivity	Pr(+\| D)	98.98%
Specificity	Pr(-\|~D)	60.00%
Positive predictive value	Pr(D\| +)	96.04%
Negative predictive value	Pr(~D\| -)	85.71%
False + rate for true ~D	Pr(+\|~D)	40.00%
False - rate for true D	Pr(-\| D)	1.02%
False + rate for classified +	Pr(~D\| +)	3.96%
False - rate for classified -	Pr(D\| -)	14.29%
Correctly classified		95.37%

Source : D'après les résultats de nos enquêtes

Annexe 4-5 : Test de bonté de l'ajustement de Hosmer-Lemeshow

```
Probit model for Sat_micro, goodness-of-fit test

      number of observations =       108
number of covariate patterns =        92
            Pearson chi2(79) =     31.26
                 Prob > chi2 =    1.0000
```

Source : D'après les résultats de nos enquêtes, 2019

Table des matières

Avertissement 1
Dédicace i
Dédicace ii
Remerciements iii
Liste des Tableaux iv
Liste des graphiques v
Liste des sigles et abréviations vi
RESUME viii
Sommaire ix
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE 3
1.1 Contexte et justification 3
1-2 Typologie des IMF 3
1.3 Problématique 4
1.4 Objectifs de l'étude 7
1.5 Hypothèses 7
1.5 Revue de littérature 7
1.5.1 Clarification des concepts 7
1.5.1.1 Microfinance 7
1.5.1.2 Institution de microfinance (IMF) 8
1.5.1.3 Les différents types de services 9
1.5.1.3.1 Les services financiers 9
1.5.1.3.2 Les services non financiers 9
1.5.1.4 Bénéficiaire 10
1.5.1.5 Microcrédit 10
1.5.1.6 Crédit 12
1.6 Revue empirique 13
1.6.1 Relation entre satisfaction et le corps de métier 13
1.6.2 Relation entre pénalité et satisfaction 14
1.7 Base de sondage 16
1.8 Zone d'étude 16
1.9 Approche méthodologique 16
1.10 Démarche méthodologique 17

1.10.1 Identification et Justification des variables du modèle estimé 17
1.10.2 Présentation du modèle 18
1.10.3 Procédure d'estimation 18
1.10.3.1 Analyse des Correspondances Multiples (ACM) 18
1.10.3.1.2 Les éléments d'interprétation de l'Analyse des Correspondances Multiples 19
1.10.4 Spécification du modèle 20
1.10.5 Modèle théorique 22
1.10.5.1 Définition des variables de notre étude 22
1.10.5.2 Présentation des variables 22
1.11.1 Estimation du modèle 24
1.11.1.1 Test de validation de modèle 24
1.11.1.2 Linktest 24
1.11.1.3 Courbe Lroc 24
1.11.1.4 Test de meilleure et de fausse prédiction du modèle probit 24
1.11.1.5 Test de bonté de l'ajustement de Hosmer-Lemeshow 24
1.12 Difficultés 24
CHAPITRE 2 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS 26
2.1 Résultats d'analyse descriptive 26
2.1.1 Analyse univariée 26
2.2.2 Analyse multivariée : Analyse des correspondances Multiples (ACM) 30
2.1.2.1 Valeurs propres et choix des axes pour l'analyse 30
2.1.2.2 Description des deux premiers axes factoriels 30
2.2 Analyse économétrique 30
2.2.1 Résultats d'estimation 31
2.2.2 Résumé des tests de validation du Probit 33
2-3 Validation des hypothèses 33
2.4 Suggestion 33
CONCLUSION 35
BIBLIOGRAPHIE 36
Annexe 1 : Evolution du concept de Microcrédit 39
Annexe 2 : Analyse en Composante Multiple 40
Annexe 2-1 : Axes choisies 40
Annexe 3 : Résultats de l'estimation 40
Annexe 3-1 Modèle Logit 40

Annexe 3-2 Modèle probit 41
Annexe 3-3 : Estimation des effets marginaux pour le probit 41
Annexe 4 : Tests sur les modèles 42
Annexe 4-1 : test du AIC et BIC 42
Annexe 4-2 : Linktest 42
Annexe 4-3 : Courbe Lroc 43
Annexe 4-4 : Test de meilleure et de fausse prédiction du modèle probit 43
Annexe 4-5 : Test de bonté de l'ajustement de Hosmer-Lemeshow 44